

DISCOURS SUR L'ÉDUCATION,

Prononcé par M. l'abbé Dupanloup, vicaire-général de Paris, à la distribution des prix du petit séminaire.

Ce discours, que nous aimons à faire connaître à une époque où l'on s'occupe beaucoup d'éducation, nous paraît profond de pensées et de sentiments. En le lisant, nos Législateurs pourront voir comment le clergé catholique entend l'éducation; et chez des hommes de bonne foi, cette lecture ne manquera pas de dissiper des préjugés et préparer un heureux rapprochement. Nous ne l'accompagnerons d'aucun éloge, ni d'aucun commentaire: de telles paroles se recommandent et s'expliquent assez d'elles-mêmes aux esprits sérieux et élevés.

M. Dupanloup indique d'abord quelle est la sainte mission des instituteurs de la jeunesse:

« Cultiver, exercer, développer et poir toutes les nobles facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses, qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine; les élever à la force de leur intégrité naturelle; les établir dans la plénitude de leur action:

« Par là, former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera appelé un jour à remplir, pendant sa vie sur la terre;

« Et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie, en élevant la vie présente;

« Telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation.»

La belle et noble terminologie, qui est le fond même du langage adopté par le genre humain sur l'éducation, et suffit à montrer que ce n'est pas là une théorie vaine.

« Et d'abord l'Education! Quelles nobles idées, quelle forte action les racines expriment ici! C'est presque tirer du néant, presque créer; c'est au moins tirer du somnoleil et de l'engourdissement les facultés endormies; c'est donner la vie, le mouvement et l'action à l'existence imparfaite.

« C'est en ce sens que l'éducation intellectuelle, morale et religieuse est l'œuvre humaine la plus haute qui se puisse faire. C'est la continuation de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé: la création des âmes...

« C'est aux Romains, et à cette langue si majestueuse et si forte, que nous devons ce mot d'un sens si grave, d'une expression si énergique.

« Les Français, qui ont été dits les Romains de la seconde race, ont enrichi le langage et exprimé l'action même de l'éducation, par un terme dont la noblesse et l'éclat le disputent à la majesté et à la force du mot latin.

« Nous avons dit: *Élever la jeunesse*. Belle parole! et, si le sens qui lui est propre semble moins profond, et exprime moins fortement l'action créatrice de l'éducation, il ajoute à cette idée fondamentale la beauté, l'ornement, la grandeur, et au fond, l'action créatrice de l'éducation, est-ce autre chose?

« Oui, *élever* est un beau mot, bien parfaitement français; il a de la dignité, de l'honneur; il nous va bien, nous l'avons heureusement créé.

« Aussi, voyez toutes les nobles acceptions qu'il s'est réservées parmi nous: comme il entoure l'éducation du cortège naturel de belles idées qui s'y rattachent! Par la puissance de ce mot *élever* l'âme; *élever* l'esprit; *élever* les sentiments et les pensées; *élever* le caractère, sont les idées françaises, les devoirs et le but de l'éducation.

« Le mérite de notre langue, c'est d'avoir promptement compris tout cela, et de s'y être dignement prêtée; et la gloire de l'esprit français. Messieurs, c'est de l'avoir instinctivement adopté, trouvant que ce langage lui convenait et que son éducation, exprimée de cette façon, devait être à sa hauteur.

« L'Allemagne et l'Angleterre n'ont pas eu la même inspiration et nous l'envient; car c'est là un de ces mots qui honorent une nation; et, appliqué à l'éducation, il suffit, seul, pour montrer tout ce qu'un mot a quelquefois de fécondité et de puissance, et combien il peut soulever, sur son passage, de sens nobles et utiles qui, sans lui, fusent demeurés obscurs et inaperçus. C'est là un de ses mots, qui non-seulement enrichissent la langue d'un peuple, mais enrichissent et fortifient ses mœurs, et élèvent une idée à sa plus haute puissance.

« Et quand cette idée est l'éducation même de la jeunesse, quand cette langue a donné d'ailleurs au monde le *génie* et le *caractère*, deux mots essentiellement et primitivement français, et qui se sont trouvés, pour la première fois, avec la beauté du sens absolu, dans notre dictionnaire national; n'est-ce pas assez pour me justifier, si je me permets de dire que notre lan-

gue possède, dans sa généreuse énergie, de ces mots heureux et inspirés de haut, qui seront à jamais la gloire de la France?»

L'éducation élève donc; et c'est pour y parvenir qu'elle cultive, qu'elle développe, qu'elle polit.

« La politesse a toujours été un des plus beaux caractères de l'éducation française. C'est peut-être son trait le plus distinctif. Le mot éducation a même ce sens spécial. Et *bien élevé*, signifie parmi nous le savoir-vivre: encore un mot si français; comme si nous étions la seule nation de l'Europe chez qui manquer de politesse c'est ne savoir pas vivre. La politesse des manières, le tact des bienséances, le goût exquis; ce sont, en effet, de ces choses qui se font encore mieux en France qu'elles ne se définissent; et que les nations rivales elles-mêmes sont convenues de nommer la *politesse française*: noble apanage du caractère national, glorieuse distinction qui permet peut-être que nous nous félicitions de ce qu'au milieu du naufrage de tant de sérieuses et antiques vertus, nous avons du moins sauvé la politesse; et c'est beaucoup. Car, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas une vanité ni de l'éducation ni du caractère: la politesse a des vertus utiles, des vertus sociales, dont une nation peut être justement fière et heureuse.

« Sans doute, il est à regretter que depuis longtemps déjà la rudesse et la vulgarité s'introduisent au milieu de nous, dans l'éducation elle-même; et que l'impolitesse écolière tende à devenir proverbiale. Il en est une raison profonde, et que nous pourrions traiter gravement. Quand le respect manque au fond des âmes, la politesse doit manquer au dehors; et le respect manque toujours, quand l'autorité s'affaiblit: l'autorité, cette grande et sainte chose, devant laquelle l'esprit s'incline sans que le cœur s'abaisse; qui se fait accepter et sentir comme un droit, sans avoir besoin de recourir à la force; et qui, parle d'en haut avec l'empire, non pas de la contrainte, et pourtant de la nécessité.

« Que du moins dans les maisons d'éducation où la religion préside, on trouve encore l'autorité et le respect! l'autorité douce et forte, c'est-à-dire paternelle; et le respect inviolable, c'est-à-dire religieux et filial.

« On l'a dit avec un sentiment profond de la vérité: « le catholicisme est la plus grande et la plus sainte école de respect qu'ait jamais vue le monde.»

« Mes chers enfants, puissent vos familles, puisse votre pays connaître et sentir, pendant le cours de votre vie tout entière, que vous avez été élevés dans le respect!

Après avoir dit quel est le but et quels sont les moyens de l'éducation, M. Dupanloup s'occupe du personnel. Or, le personnel de l'éducation, c'est d'abord Dieu lui-même, le Père et la Mère, l'Instituteur, l'Enfant, et il ajoute le Condisciple.

« On s'étonnera, peut-être, que nous fassions descendre Dieu jusque dans le personnel de l'éducation. Nous ne savons pas si c'est là faire descendre Dieu; mais ce que nous savons, c'est que l'éducation doit incontestablement remonter jusqu'à lui.

« L'éducation est une œuvre essentiellement divine. Dieu y est la source de l'autorité, des droits et des devoirs essentiels de tous; il est le modèle et l'image de l'œuvre qui est à faire; il en est l'ouvrier le plus puissant et le plus habile.

« A quelque point de vue que je me place pour considérer l'œuvre de l'éducation, elle apparaît à mes yeux comme un des reflets les plus admirables de l'action, de la bonté et de la sagesse divine.

« Mais l'éducation est un droit et un devoir de la paternité humaine, comme de la paternité divine.

« Dieu associé à sa Providence suprême le père et la mère, pour donner la vie à des enfants qu'ils élèveront de concert avec lui; et par là il crée et il institue la famille.

« Et, disons-le, cette haute institution, cette alliance sainte n'a pas d'autre but que l'éducation des enfants.

« C'est une loi admirable de la nature et de la société, de la Providence et de la Religion. Cette loi suprême, qui est la loi de création, est aussi la loi de l'éducation.

« Le condisciple a aussi sa part d'influence.

« Le condisciple! c'est-à-dire la société qui commence, la vie sociale, ses devoirs et ses droits, la noble émulation, la puissance de l'exemple, le partage des joies et des douleurs, des travaux et des succès, la naïve amitié, l'appui, le secours mutuel, la fraternité même; car le condisciple c'est un frère, quand l'éducation c'est la famille.